



**Délégation de service public du service d'assainissement collectif de la commune
de Brantôme en Périgord**

AVIS D'ATTRIBUTION

Marché public de concession par affermage de l'assainissement collectif pour la commune nouvelle de Brantôme en Périgord passé conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et des articles L. 3126-1 et suivants et R. 3126-1 et suivants du Code de la commande publique (CCP), la procédure de passation du Contrat de concession (ou Délégation de service public)

Prestataire retenu :

SOGEDO 4, place des Jacobins – CS 15177 69291 LYON Cédex 02

Marché attribué pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.